HAL open science

Faciès mobilier et typologie des établissements du Haut-Empire dans la moyenne vallée de l'Hérault

Stéphane Mauné, Michel Feugère, Vianey Forest, Stéphanie Raux

To cite this version:

Stéphane Mauné, Michel Feugère, Vianey Forest, Stéphanie Raux. Faciès mobilier et typologie des établissements du Haut-Empire dans la moyenne vallée de l'Hérault. Colloque AGER de Toulouse, AGER, Mar 2007, Bordeaux, France. pp.61-80. halshs-04535198

HAL Id: halshs-04535198

https://shs.hal.science/halshs-04535198

Submitted on 6 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

Faciès mobilier et typologie des établissements du Haut-Empire dans la moyenne vallée de l'Hérault

Stéphane Mauné, Michel Feugère, Vianney Forest, Stéphanie Raux

En Languedoc et dans la moyenne et basse vallée du Rhône, les recherches soutenues consacrées au monde rural antique ont permis la découverte de très nombreux "sites", notamment grâce à d'importants programmes de prospection de surface menés dans les décennies 1980/1990, initiés et financés par la cellule Carte Archéologique du Service Régional de l'Archéologie Languedoc/Roussillon. La multiplication de ces sites, de taille variable et à occupation plus ou moins longue, sur des territoires souvent peu étendus, a rendu nécessaire l'élaboration de classifications, destinées à les rassembler dans des groupes cohérents. Une fois élaborées les courbes de peuplement multiséculaires, il s'agissait en effet de déterminer quelles étaient les hiérarchies de sites à l'intérieur de ces groupes micro-régionaux.

Certains programmes[1] ont privilégié un classement simple (cinq groupes), parfois qualifié d'empirique, influencé notamment par les recherches développées par des équipes anglo-saxonnes en Italie centro-méridionale. D'autres se sont rassemblés au sein du groupe Archaeomedes et ont élaboré, grâce à des concepts et à des outils statistiques (AFC, classification ascendante hiérarchique) issus d'autres disciplines, une classification plus complexe[2].

Cependant, aucune des deux approches n'a permis d'atteindre un degré de résolution réellement satisfaisant, sans doute parce que les données utilisées proviennent de ramassage de surface et que la fonction, le statut et la nature des sites à occupation longue évoluent dans le temps. Les classifications simples sont réductrices dans la mesure où elles ne renouvellent guère l'image un peu traditionnelle désormais d'une campagne occupée par de petites fermes, des fermes moyennes, des grands établissements, des *villae*, des habitats groupés et des sites de nature indéterminée. Les classifications Archaeomedes semblent, a priori, plus riches (11 classes)[3], mais posent, pour les classes situées aux deux extrémités, de réels problèmes d'interprétation.

Ainsi en est-il du groupe des "annexes rurales", qui rassemble au sein de quatre classes une multitude de sites de natures et de fonctions diverses – ce sont les fouilles qui le montrent – dont le seul point commun, outre le fait de livrer peu de mobilier, est leur très faible superficie[4]. Peuvent en effet lui être rattachés des nécropoles détruites anciennement,

1- Mauné 1998a, 96-102 ; Trément 1999, 165-185.

2- En dernier lieu Favory & van Der Leeuw 1998 ; Favory *et al.* 1998 ; Leeuw *et al.* dir. 2003.

3- A priori car elles couvrent l'ensemble de la période antique et que deux classes (F et G) regroupent des sites tardo-antiques et une le Ier s. a.C. (classe C). Pour n'évoquer que la vallée de l'Hérault (voir infra), la classification "empirique" a seulement été proposée pour la seconde moitié du Ier et le IIe s. p.C.

4- Sur cette question, voir en dernier lieu et pour l'Île-de-France, l'analyse de P. Ouzoulias (Ouzoulias 2005, 202-207).

des décharges de matériaux provenant de la rénovation/démolition de bâtiments, des sites cultuels, de très petits établissements ruraux[5] ou bien des aménagements, ponctuels ou durables, liés à la construction et à l'utilisation d'un terroir (cabanes, puits, gués, systèmes hydrauliques, aires de travail, enclos, etc...)[6].

Si l'on peut utiliser ces sites pour étudier, dans une étude de cas spécifique, le fonctionnement d'un terroir et sa structuration, sont-ils réellement pertinents lorsqu'il s'agit d'analyser le peuplement et l'occupation du sol à l'échelle micro-régionale ? Peuvent-ils par exemple être mis sur le même plan que les établissements ruraux pour soutenir, à propos de la question des abandons du IIe s., qu'il ne s'agit que d'une crise affectant un certain type de développement impulsé par le mode de production impérialo-esclavagiste du début du Principat[7] ?

À l'autre extrémité du corpus se trouvent les *villae* et agglomérations que le traitement automatique des données ne parvient pas à séparer nettement[8]. Des tentatives d'analyse spatiale[9] visant à replacer l'insertion de ces "grands établissements" dans la trame de l'occupation ont été menées pour essayer d'apporter des solutions mais n'emportent pas franchement l'adhésion. Du reste, même fouillés, certains de ces sites posent parfois de redoutables problèmes d'interprétation[10].

Nous avons choisi, pour dépasser le seul examen de plans de site qui, dans bien des cas, ne permet de régler aucun des problèmes soulevés par l'intitulé de ce colloque, de privilégier l'étude et le croisement de l'ensemble des mobiliers, seul à même, selon nous, d'apporter de nouveaux éléments de réflexion. Le statut d'une population, sa densité, son niveau social, son origine "ethnique", son homogénéité ou son hétérogénéité (esclave, affranchi, libre, citoyen), ses activités sont en effet susceptibles de nous renseigner sur la nature et les fonctions des établissements fouillés ; or, c'est encore en fouillant les poubelles que l'archéologue est peut-être en capacité de saisir une partie de ces éléments de différenciation. En Gaule Narbonnaise, les *signacula* en bronze mentionnant le nom d'un citoyen romain permettent par exemple d'observer la présence de personnages socialement élevés[11] sur des *villae* (dont ils sont probablement les propriétaires), mais aussi au sein d'agglomérations (où ils résident et/ou font des affaires) situées exclusivement dans le territoire de colonies romaines[12]. Si, dans le débat *villa-vicus*, ce type d'objet n'apparaît pas comme discriminant (il rapproche même les deux groupes), il pourrait en revanche rendre bien des services en ce qui concerne certains établissements que l'on ne parvient pas à classer dans ces catégories en raison de problèmes de documentation archéologique...

Il ne s'agit pas, dans cet article, de nous livrer à l'examen exhaustif de l'ensemble des données matérielles, mais seulement de mettre l'accent sur quelques variations parmi les plus significatives ou bien les plus originales, à travers la faune, la vaisselle en verre, la tabletterie, les lampes à huile et les clés en fer. La réflexion s'organisera autour du site de L'Auribelle-Basse dont on confrontera certains éléments à ceux issus de dossiers micro-régionaux pour lesquels l'identification semble, sinon totalement résolue, du moins plus évidente.

5- Lorsque ceux-ci sont fouillés, on estime la plupart du temps que leur faible superficie et l'absence de foyer ne permettent pas de les assimiler à des établissements à occupation permanente (et qu'il s'agit donc bien d'annexes rurales). Aucun des établissements fouillés dans la vallée de l'Hérault n'a livré de foyer autre qu'artisanal et le caractère discriminant de cet élément semble par conséquent très limité.

6- Quand on ne dispose pas des éléments matériels, en nombre et/ou en qualité, pour interpréter un site de petite taille – et que donc les éléments discriminants susceptibles d'être mis à contribution sont largement insuffisants – ne vaudrait-il mieux pas le désigner sous le terme de "Site de Nature Indéterminée" ?

7- Leeuw *et al.* dir. 2003, 310.

8- En dernier lieu Garmy 2002, 35 ; Bertoncello 2002, 41-48.

9- Voir notamment *ibid.*, 51 et ss.

10- Pour démêler la problématique *villa*/vicus, les données épigraphiques constituent encore l'outil d'analyse le plus pertinent (Leveau 2002, 11-12 ; Leveau & Garmy 2002, 315-316). On rappellera ainsi le cas de l'agglomération de Lunel-Viel fouillé par Cl. Raynaud (Raynaud 1990 et 2002) ou bien encore ceux de St-Loup/Tresques et de Dominargues (St-Pons-la-Calm) dans le Gard, connus par les prospections de surface et traités récemment avec beaucoup de finesse par L. Buffat et M. Christol (Buffat *et al.* 2002). Le problème est que ce type de documentation reste assez rare.

11- Les surnoms, de type "oriental", portés par une forte proportion de ces personnages, laissent à penser que se trouve dans cette population un certain nombre d'affranchis dont on connaît l'implication dans le monde économique et financier antique. D'autre part, plusieurs estampilles sur Gauloise 4 connues en Narbonnaise ont été apposées à l'aide de *signacula*, ce qui semble confirmer que l'on se trouve là dans une sphère élevée de la société provinciale.

12- Feugère & Mauné 2005.

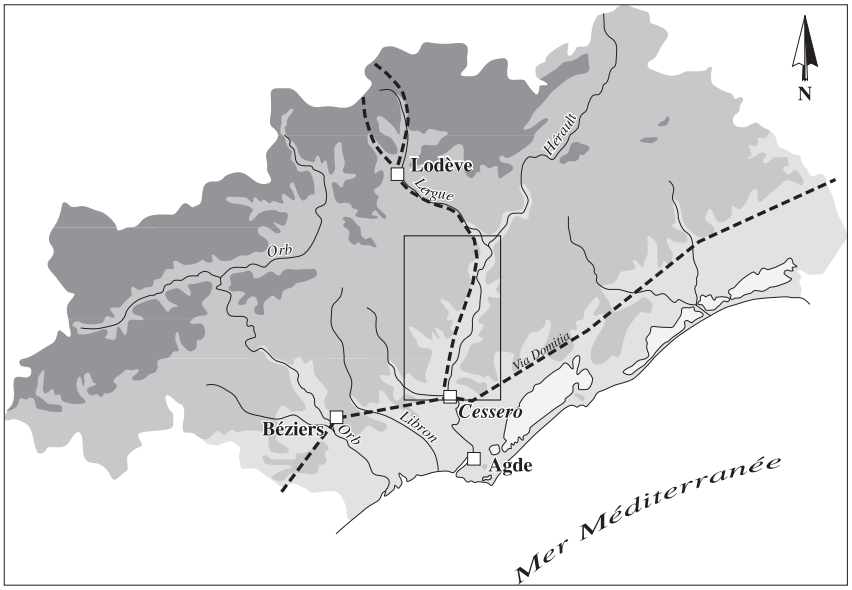

Fig. 1. Localisation de la micro-région étudiée dans l'actuel département de l'Hérault. Éch. 1/1 000 000e.

Pour bien cerner la problématique de ce dossier, il nous a semblé opportun de résumer, en préambule, les résultats obtenus dans une micro-région située en Languedoc central, la moyenne vallée de l'Hérault, située au point de contact des cités latines de Lodève et Nîmes et de la colonie romaine de Béziers.

Quinze années de recherche dans la vallée de l'Hérault

Le programme de recherche mené dans la vallée de l'Hérault (fig. 1) depuis une quinzaine d'années[13] maintenant, repose sur un important corpus de sites antiques, plus de 300, essentiellement connus par des programmes de prospection inventaire. Des enquêtes orales, des découvertes anciennes, la surveillance des travaux agricoles et des prospections systématiques menées sur quelques secteurs spécifiques ont permis de réunir une abondante documentation matérielle. Celle-ci a été ensuite utilisée, indépendamment des travaux menés ailleurs dans le Midi, pour mesurer l'évolution des rythmes de l'occupation du sol entre le IIe s. a.C. et le VIe s. p.C.[14].

Parallèlement à cette problématique, il a semblé utile de proposer une classification des établissements reposant sur leur superficie et la nature des mobiliers rencontrés. Afin de ne pas surexploiter des données partielles, issues de ramassages effectués en surface, c'est le principe d'une classification désignée comme "empirique" par les tenants des "analyses multivariées"[15] et comprenant seulement cinq catégories de sites (hors agglomération) qui a été retenu. Cette classification prudente a notamment permis de montrer l'importance quantitative des établissements moyens, compris entre 1500 et 5000 m² et qui affichent parfois une longévité étonnante ainsi que la place somme toute limitée du nombre de grandes *villae*. À ce stade de l'enquête et avec les matériaux dont nous disposions, il nous a semblé parfaitement inutile[16] de chercher à davantage

13- Le parti pris est ici de développer de façon exhaustive les connaissances sur cette micro-région de 350 km² en insistant en particulier sur les données économiques et leur évolution diachronique.

14- Mauné 1998a.

15- Bertoncello 2002, 40.

16- Devraient surtout être pris en compte pour hiérarchiser, en amont, la qualité des données utilisées — sans même évoquer ici la question centrale de la densité du mobilier/seuil sitologique (Bermond & Pellecuer 1997, 66-67), totalement évacuée du programme Archaéomedes – la taphonomie, les épierrements systématiques dont font l'objet les sites archéologiques, les ramassages de surface anciens, parfois ciblés sur tel ou tel mobilier

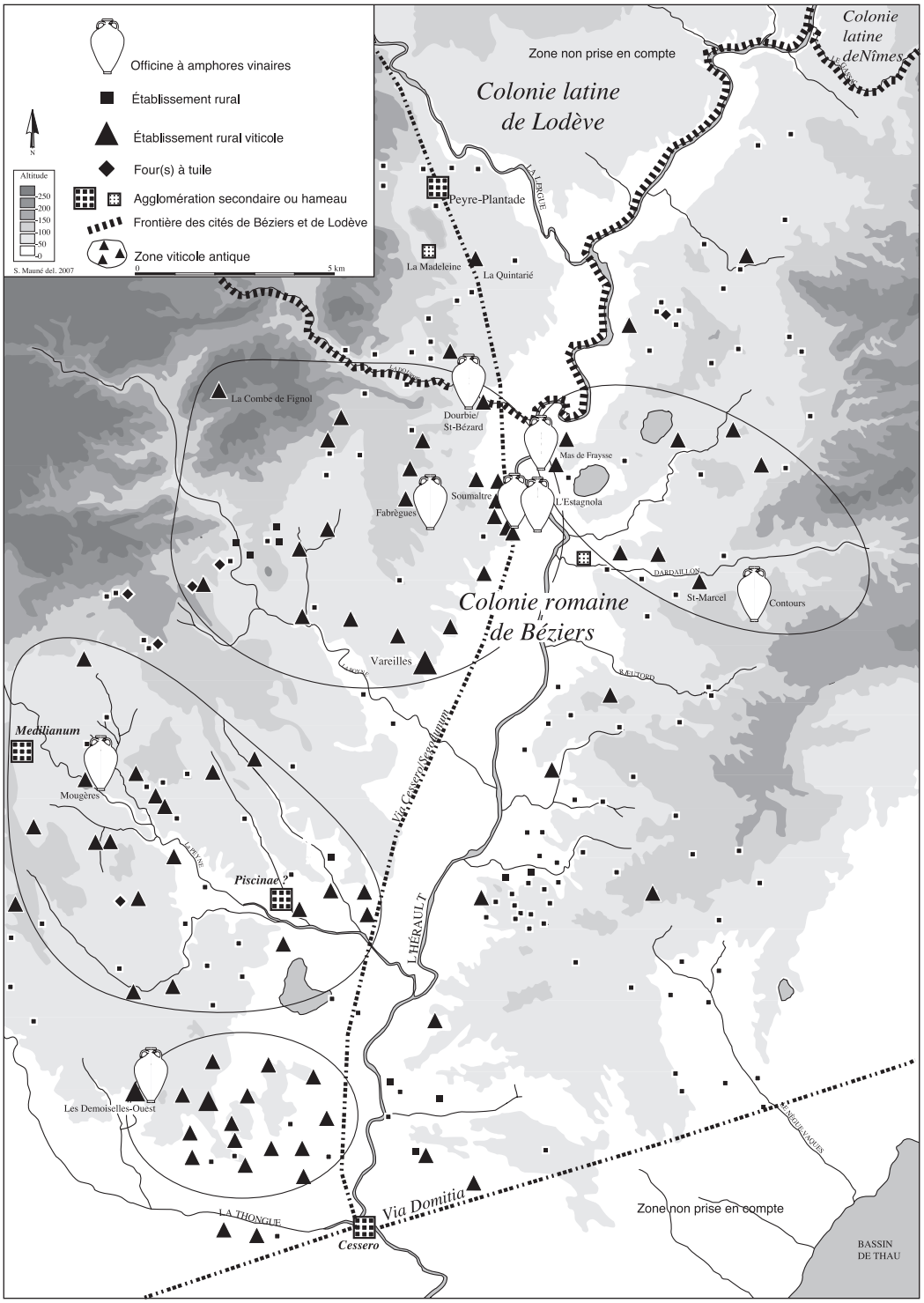

Fig. 2. L'occupation du sol dans la moyenne vallée de l'Hérault à la charnière des Ier et IIe s. a.C. avec localisation des sites vinicoles et des ateliers d'amphores vinaires. St. Mauné *del*. 2007.

"catégoriser" les sites du catalogue et encore moins d'émettre un avis sur leur degré éventuel de dépendance et de hiérarchie par rapport aux sites les plus importants. Nous nous sommes donc tenus à une analyse concernant uniquement la période la mieux connue (mais aussi la plus homogène) et la plus dense en établissements (178), c'est-à-dire la seconde moitié du Ier et la première moitié du IIe s. p.C.[17]

Dans le même temps et en prenant en compte les vestiges relatifs à la production de vin, une cartographie des établissements viticoles du Haut-Empire – dont l'inventaire reposait sur une analyse détaillée des éléments matériels relatifs à cette activité, vus en prospection[18] – était proposée, qui permettait d'observer l'existence de secteurs vinicoles actifs (fig. 2).

Entre 1995 et 2000, les programmes d'archéologie préventive "Gazoduc Artère du Midi" et A75, coordonnés par A. Chartrain, et, depuis 2001, une série d'opérations programmées ont permis la fouille extensive de plusieurs sites antiques[19]. Par ailleurs, un effort important a été consenti pour affiner les typo-chronologies céramiques, qui a débouché sur la publication d'une partie des ensembles les plus significatifs[20].

Ce travail a également permis de jeter les bases d'une réflexion sur les faciès de consommation et de diffusion des grandes familles céramiques. Il a aussi servi à définir les contours – qui restent à préciser plus finement – de deux faciès distincts, lodévois et biterrois, au moins pour le IIe s. p.C.[21], qui pourraient trouver un écho dans l'existence de spécificités locales dans le mode de peuplement/occupation, selon que l'on se place au sud ou au nord de la rivière Dourbie[22].

Les résultats acquis lors de ces travaux ont confirmé, mais aussi parfois corrigé ou infirmé, les hypothèses prudentes proposées sur la base de la documentation de surface. Ils ont aussi montré la grande fiabilité des chronologies qui avaient été proposées, notamment pour ce qui concerne la période d'apparition de chacun des sites, battant en brèche l'idée selon laquelle les prospections de surface ne livraient souvent que des données chronologiques incomplètes.

L'autre point important concerne les fonctions attribuées à ces établissements.

Les fouilles (fig. 3) ont permis de confirmer dans presque tous les cas la présence de chais vinicoles, mais il s'agit là d'une particularité régionale, voire locale, car le stockage du vin en *dolium* n'est attesté que sur la frange méridionale de la Narbonnaise[23], région qui, on le sait, présente par ailleurs de fortes disparités dans l'implantation de l'activité vinicole.

Les *villae* de Vareilles[24] et de St-Bézard[25] illustrent parfaitement ce particularisme. La première avait, au début du IIe s., une capacité de stockage de plus de 450 *dolia* (quatre chais, 7000 hectolitres), la seconde, en cours de fouille[26], produisait, dès le début du Ier s. p.C., les *dolia* installés dans ses grands chais pouvant accueillir au moins 155 conteneurs et jusqu'à 310 (2000/4000 hectolitres) si l'on retient

(sigillée notamment), les modes de culture (usage parfois très destructeur de roto-broyeurs mécaniques), etc…

17- Mauné 1998a, 98-99.

18- La voie avait été ouverte par G. Combarnous qui à la fin des années 1950 avait parfaitement identifié et localisé les chais vinicoles de La Quintarié, détruits par des travaux agricoles, signalant même un graffite avant cuisson "TIS" sur *dolium* (Combarnous 1961, 123 et fig. 2).

19- Participent à l'exploitation et à l'analyse de la documentation issue de ces fouilles, outre les signataires de cet article, un certain nombre de collègues : J. Bussière et L. Chrzanovski (lampes à huile), B. Durand, Ch. Carrato, G. Duperron et G. Malige (fouille de St-Bézard, étude des mobiliers), M. Genin (sigillée), S. Longepierre (meules), Ph. Lanos (datations archéomagnétiques) J. Lescure (céramiques et petits objets), G. Pagès (métallurgie), Ph. Prévot (tabletterie), J.-Cl. Rouanet (*instrumentum* en métal), A. Schmitt (analyses physico-chimiques), S. Silvéréano (sigillée). H. Savay-Guerraz assure les prélèvements archéomagnétiques sur les ateliers de potiers et G. Marchand le relevé et le calage topographiques de nos fouilles.

20- Les références suivantes concernent la moyenne vallée de l'Hérault biterroise et lodévoise. Pour la période augustéenne : Mauné 1997, Rascalou 2006a ; pour le Ier s. : Durand 2007 ; Mauné *et al.* 2006a, Rascalou 2000 ; pour le IIe s. : Genin, & Mauné 2006, Mauné 1996, Mauné *et al.* 2004, Mauné & Genin 2006, Rascalou 2006b et c ; pour le IIIe s. : Mauné *et al.* 2006b ; Lescure à par. ; pour la fin de l'Antiquité : Barberan & Pomarèdes 2000, Mauné 1998, Mauné & Feugère 1999, Rigoir 2006.

21- Rascalou 2006c.

22- Bermond & Pomarèdes 2002 ; Pellecuer 2005.

23- Brun 2005.

24- Mauné 2003.

25- Mauné *et al.* 2006 ; Mauné 2007.

26- La *villa* et l'atelier de potiers adjacent ont livré, pour la période julio-claudienne, de nombreuses estampilles sur céramiques, amphores, *dolium* et tuile qui permettent d'identifier, outre *Q. Iulius Primus*, le propriétaire/fondateur du domaine, une douzaine de personnages, et qui mentionnent, pour deux d'entre eux, la présence d'esclaves anonymes (Mauné *et al.* 2006a et Mauné 2007).

Fig. 3. Plan des sites fouillés dans la moyenne vallée de l'Hérault avec localisation des espaces consacrés à la production de vin. **1**- La Combe de Fignols (Péret) ; **2**- St-Bézard (Aspiran) ; **3**- La Madeleine (Clermont-L'Hérault) ; **4**- Peyre-Plantade (Clermont-L'Hérault) ; **5**- La Quintarié (Clermont-L'Hérault) ; **6**- Soumaltre (Aspiran) ; **7**- Vareilles (Paulhan). S. Mauné *del*. 2007.

l'hypothèse plausible d'une construction vinicole à plan en U.

L'importance de cette activité aux Ier et IIe s. est également illustrée par l'omniprésence des installations vinaires dans les faubourgs de l'agglomération de Peyre-Plantade[27] et dans le "hameau agricole» de la Madeleine[28], situés en territoire lodévois. Aux confins du Biterrois, dans les Monts de Cabrières, la ferme de la Combe de Fignols[29] illustre également ce phénomène et en accentue encore l'importance car cet établissement est installé en situation isolée, dans une zone où seules les cultures arbustives peuvent prospérer.

La plupart du temps et particulièrement en contexte domanial, ces installations vinicoles occupent de très larges surfaces, ce qui a une influence directe sur la taille globale des établissements auxquels elles appartiennent. À Vareilles, les chais occupent ainsi plus d'un tiers des espaces construits et cette proportion atteint parfois, dans le cas d'établissements plus modestes comme La Quintarié[30], près de la moitié de la surface occupée. Ce constat nous semble avoir une haute valeur heuristique car, de fait, les établissements domaniaux non vinicoles régionaux pourraient présenter des surfaces bâties bien moins importantes (ce qui a une influence directe sur leur image au sol).

Les fouilles ont également montré que certains sites avaient pu connaître une évolution assez marquée de leurs activités. L'exemple le plus emblématique est celui de Soumaltre[31], une ferme établie au début du Ier s. p.C., le long de la voie *Cessero/Luteva/Condatomagus* et sur laquelle une fonction d'auberge[32] semble attestée au milieu de ce siècle. Outre le plan caractéristique et la présence d'une longue adduction d'eau sous pression destinée à l'alimentation d'un abreuvoir situé en bordure de la chaussée, l'analyse d'un imposant dépotoir de vaisselle par M. Genin et P. Rascalou a permis de mettre en évidence la spécificité de cet établissement. Au sein du vaisselier rejeté au milieu du Ier s. p.C. se trouve, en effet, une très forte proportion de vases à boire ainsi qu'une grande variété d'amphores vinaires, oléicoles ou à saumure.

Dans les années 70 p.C., au moment où la fonction d'auberge semble avoir disparu, le propriétaire de cet établissement a investi dans la viticulture : un chai est construit et un atelier d'amphores fait son apparition de l'autre côté de la voie. S'agit-il bien de l'atelier de l'établissement ? La question est posée par la répartition topographique des installations et par l'analyse menée par V. Bel sur le recrutement de la zone funéraire proche. À l'occupation très dense de la petite plaine de Soumaltre pourrait en effet être associée une nécropole "collective" organisée le long de la voie servant alors de limite aux différentes propriétés.

À quelques kilomètres plus au nord, en Lodévois, l'établissement rural de La Quintarié est également implanté contre le tracé de la voie. La présence d'un petit balnéaire détaché du corps principal de la ferme fait également supposer à H. Pomarèdes, qui a dirigé la fouille, que le site pouvait avoir une fonction d'accueil des voyageurs. Quoique peu abondant, le corpus amphorique, qui montre une proportion relativement forte d'amphores à huile et à saumure, semble corroborer cette hypothèse[33].

Les problèmes de datation, dus au fort arasement des vestiges et à la rareté du mobilier céramique, empêchent malheureusement de déterminer formellement si, comme à Soumaltre, ces activités étaient contemporaines ou bien se sont succédé dans le temps et selon quelle ordre[34]. Pour notre

27- Bermond & Pomarèdes 2002 ; Pomarèdes *et al.* 2005, 73-84.
28- *Ibid.*, p. 42.
29- Olive 1989 et 1993.
30- Pomarèdes *et al.* 2005.
31- Thernot *et al.* 2004.
32- L'hypothèse a également été proposée récemment pour l'établissement de Las Sedes (Peyrestortes, P.-O), où une vaste fosse a livré un très abondant mobilier daté de la fin du Ier s. p.C. comportant une profusion de vases de table et de nombreux graffites dont l'un mentionne "je suis la propriété de Tiburtinus, voleur, gare au bâton" et un autre (au dessus de deux paons affrontés séparés par un calice et d'une roue solaire gravés) "aux deux paons, l'abondance de cataplasmes réchauffe les sages" (Rousselle 2004 avec bibliographie antérieure). Ce dernier graffite donnerait le nom de l'auberge.
33- *Ibid.*, 180-189.
34- H. Pomarèdes a retenu, pour cet établissement, une chronologie très ramassée entre les années 70 et le milieu du IIe s., mais le mobilier de surface – qui n'a pas été pris en compte dans l'analyse chronologique – comporte cependant des éléments d'époque julio-claudienne (notamment un lot intéressant de sigillée italique ; sur la datation ancienne du site : Mauné 1998a, 241 ; Mauné à par.), tandis que les lots issus de la fouille rattachables à l'époque flavienne ou aux Antonins livrent du mobilier résiduel (considéré comme lié à de l'épandage) également attribuable à cette période (en particulier un bord de Dr. 20a

part, nous inclinons à penser que l'installation de cet établissement s'explique d'abord par la proximité de la voie et que les constructions à usage vinicole sont apparues plus tardivement (époque flavienne).

Cette imbrication apparente ou réelle des fonctions se retrouve aussi – et cela n'a rien d'étonnant dans une agglomération secondaire – à Peyre-Plantade où activités artisanales (activité textile notamment), vinicoles et accueil des voyageurs ont également été mis en évidence par les fouilles de S. Barbey et d'H. Pomarèdes.

L'établissement de L'Auribelle-Basse à Pézenas : quel statut ?

Entre 2001 et 2004, la fouille conduite à L'Auribelle-Basse, site interprété, à tort[35], comme une petite *villa* résidentielle[36] sortant d'ailleurs de façon révélatrice de la classification des sites proposée en 1998, a concerné une surface de plus de 6000 m^2. Voici un site (fig. 4) qui illustre très bien la problématique du colloque tant son cas fait problème et échappe aux classifications traditionnelles.

— Il présente un plan assez surprenant : un noyau originel très dense avec des aménagements hydrauliques et un possible balnéaire pendant l'époque julio-claudienne, auquel succède à l'époque flavienne un long et étroit bâtiment derrière lequel se fixent ensuite des constructions à vocation artisanale. D'autres bâtiments, qui ne sont pas orientés à l'identique, se développent enfin au sud de cet ensemble[37]. Surtout, les fondations d'un long bâtiment jumeau, fortement endommagées par un imposant réseau de drains agricoles modernes, ont été dégagées à 60 m à l'est. Associé au grand bâtiment dégagé à l'ouest, cet ensemble fermerait un très vaste espace de plus de 3000 m^2, vide de tout vestige archéologique.

— Il a livré les traces d'une fabrication spécifique d'objets en fer (cf. dans ce volume l'article de G. Pagès), du travail de l'os et de la laine. Il ne dispose, en revanche, d'aucun lieu de transformation et de stockage vinicole, dans un secteur où cette activité est très développée durant le Haut-Empire.

— Il comporte un imposant moulin hydraulique à roue verticale[38], qui atteste la présence ou la proximité d'une abondante population.

— Les espaces situés à l'extérieur des constructions ont tous livré de vastes dépotoirs[39] qui confirment la présence d'une population nombreuse et socialement variée.

— Il a livré plusieurs fragments d'une inscription tardo-républicaine sur plaque de bronze, brisée et jetée lors de l'abandon du site vers le milieu du IIIe s.[40] et dont le contenu (institutionnel ou juridique ?) pourrait être lié à l'origine de l'établissement.

— Enfin, les informations relatives aux découvertes faites dans son proche environnement[41] laissent penser que nous pourrions être là en présence d'un quartier[42] spécialisé et excentré d'une agglomération installée au pied de l'*oppidum* protohistorique de St-Siméon, en bordure de la rivière Peyne.

On ne peut exclure, bien que cette hypothèse ne nous semble pas réellement pertinente, l'hypothèse d'un centre domanial à vocation artisanale, remplissant certaines fonctions habituellement localisées dans les agglomérations.

Cependant, dans l'une ou l'autre des hypothèses, il faut bien admettre que nous ne pouvons réellement

---

ainsi que de l'amphore de Tarraconaise, 7 individus (Pascual 1 et Dr. 2-4) sur les 59 amphores reconnues et une Pascual 1 de St-Bézard/Aspiran (10-20 ap. J.-C.), voir Thernot *et al.* 2004, 181, fig. 174). Cette proposition de chronologie haute pourrait expliquer les divergences d'orientation entre les deux principaux groupes de constructions, d'autant plus que les fondations de celles-ci n'ont livré aucun élément de datation précis et qu'aucun niveau de circulation n'était conservé.

35- Mauné 1998, 490-492 ; Mauné 2003b.

36- Sur la question des "petites *villae*", inférieures au demi hectare, nous renvoyons à la thèse que L. Buffat a consacrée aux *villae* de la cité de Nîmes (Buffat 2004), dans laquelle il développe longuement cette problématique.

37- La découverte, dans un couloir, de sépultures d'immatures atteste qu'une partie des bâtiments avait une fonction d'habitat permanent.

38- Mauné *et al.* 2007.

39- Mauné *et al.* 2004.

40- Christol & Mauné 2003. La plaque comporte une liste d'anthroponymes celtiques (les probables témoins d'un acte officiel) et le document se clôt par le terme latin archaïque "*legatei*" qui démontre le caractère officiel du document.

41- En dernier lieu Mauné *et al.* 2007.

42- Faut-il l'interpréter comme un *suburbium*, terme pour lequel Ph. Leveau a récemment proposé une double définition (Leveau 2002, 15) tout à fait compatible avec les vestiges mis au jour à Pézenas ? Ce type de quartier concentre en général des artisans exclus de la ville par la pollution qu'ils génèrent et, en période de croissance, il correspond à la frange qui accompagne le développement d'une agglomération urbaine.

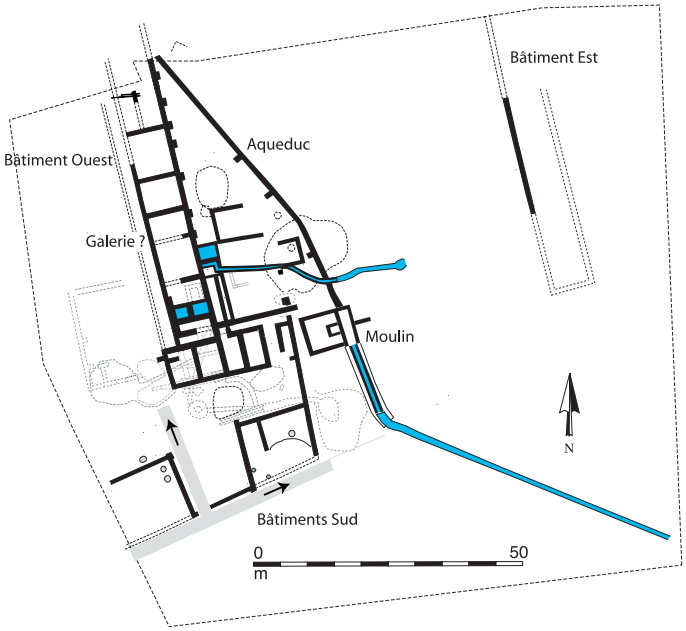

Fig. 4. Plan général de l'établissement de L'Auribelle-Basse à Pézenas (Hérault) dans le courant du IIe s. a.C. St. Mauné *del.* 2007.

cerner cet établissement de façon globale que pour la période flavienne et le IIe s. ap. J.-C. Avant cette période, les vestiges sont peu abondants, mal conservés et d'interprétation délicate. Le statut et la (ou les) fonction(s) du site auraient-ils radicalement évolué entre la période augustéenne et le milieu du IIIe s. ? Dans ce cas, pourquoi l'inscription sur plaque de bronze serait-elle restée affichée durant tant de temps ?

Afin d'éclairer la problématique du colloque, nous avons choisi de présenter brièvement les questions soulevées par plusieurs catégories de mobiliers.

Indices archéozoologiques sur le statut du site de Pézenas/ L'Auribelle-Basse

L'établissement de l'Auribelle-Basse a livré une grande quantité d'ostéorestes et de conchyliorestes. À ce jour, seuls les assemblages de trois dépotoirs ont été étudiés. Ils ont été constitués durant trois périodes distinctes (cf. fig. 5). Ces rejets sont alimentaires, des premiers stades du partage du corps aux rebuts d'assiette ; il s'y mêle quelques restes erratiques (comme ceux d'équidés) et rebuts d'artisanat de l'os. C'est donc la qualité des viandes consommées qui nous fournit la majorité des indices qui serviront à cerner les mœurs des occupants du site à l'origine des déchets. Les espèces identifiées et les caractéristiques reconnues des animaux consommés (âge, sexe, corpulence, etc.) sont donc les clés de lecture.

Le spectre des espèces sauvages potentiellement chassées recouvre les disponibilités en mammifères, connues dans la région pour l'époque : cerf, chevreuil, lapin, lièvre et peut-être sanglier. Au contraire, chez les oiseaux, il se réduit aux pigeons biset/colombin (*Columba livia/œna)* et à la grue cendrée (*Grus grus*). Un décalage qualitatif net s'observe entre ces deux catégories de gibier, les tortues constituant un cas à part que nous n'aborderons pas ici. Mais rien n'exclut que tous ces animaux aient vécu dans un parc (la présence d'au moins cinq pigeons juvéniles pourrait en être un indice), et donc qu'ils ne relèvent pas d'une activité cynégétique. L'interrogation finale porte sur la hiérarchie entre le parc et la chasse. Quoi qu'il en soit, les préliminaires de notre analyse régionale des vestiges d'animaux sauvages n'ont pas montré que ces espèces marquaient tel ou tel site. Une analyse plus fouillée sera peut-être plus féconde. Parfois une espèce exotique, à l'exemple d'un squelette de magot (*Macaca sylvana*) trouvé à Narbonne dans un contexte

US	1109	1159	1043	tamisages
t.p.q.	60	140	220	
t.a.q.	60	170	260	
Ovicaprins	11	143	667	37
Porcins	6	103	376	20
Bovins	23	192	488	14
Equidés	1	2	1	
Cerf			86	4
Chevreuil		1	5	
Chien			4	
Lapin		5	16	6
Lièvre			3	
Blaireau			2	
Martre/Fouine			1	
? Mammifères			3	
Poule	1	4	17	2
Poule ?			4	2
Pigeons biset/colombin			26	3
Grue cendrée		1		
Tortue Cistude			1	
Tortue Emyde			4	
Tortues Cistude/Emyde			2	3
Total déterminés	42	451	1700	88
Indéterminés	54	-	2388	155
Total restes	96	-	4088	243

Fig. 5. Nombre de restes déterminés par structure et par taxon de trois ensembles de L'Auribelle-Basse à Pézenas (Hérault).

Tibia : Bd			Petit					Moyen				Grand				Très grand					
(largeur maximale		x ≥		46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	
de l'extrémité distale)		x <	46	48	50	52	54	56	58	60	62	64	66	68	70	72	74	76	78	80	Total
Pézenas/L'Auribelle-Basse	**60**	**60**																**1**			**1**
Perpignan/Le Petit Clos	50	70											1			1	1	2			5
Moyenne valllée de l'Hérault	70	220									1	2	1	5	3	3	3	2	4		24
Pézenas/L'Auribelle-Basse	**220**	**260**					**1**				**1**		**1**		**1**						**4**
Clermont-L'H./Peyre Plantade	200	300						1													1
Moyenne valllée de l'Hérault	375	600										3	1		1						5

Fig. 6. Bovins : échantillons de largeurs distales de tibias en Languedoc-Roussillon. Classes "petit, moyen, grand, très grand" définies dans une synthèse sur les bovins médiévaux (Forest et Rodet-Belarbi 2000). Exemple de lecture : à L'Auribelle-Basse, dans les années 60 a.C., la largeur distale du tibia est comprise entre 74 mm inclus et 76 mm exclus.

du IIIe siècle p.C.[43], ou encore de restes de porcelaines panthères de Mer Rouge (*Cypraea pantherina*) mis au jour dans une tombe à Nîmes[44], sont des éléments probants d'une capacité à acquérir de l'extraordinaire. Mais ces découvertes sont très exceptionnelles en Narbonnaise languedocienne, et absentes dans la vallée de l'Hérault.

Concernant la répartition quantitative des espèces au sein de la triade domestique, L'Auribelle-Basse s'inscrit dans une configuration plutôt rurale à cause de la relative abondance des ovicaprins par rapport aux porcins (pour plus de détails, cf. Forest dans ce volume).

À la fois critère qualitatif et quantitatif, la forte proportion d'agneaux/chevreaux (animaux proches de 3 mois) peut être lue en théorie comme un signe d'alimentation socialement aisée (la viande de ces animaux est prisée quelles que soient les périodes) ou comme un signe de gestion laitière d'un troupeau de brebis ou de chèvres, sans oublier l'emploi traditionnel mais anecdotique de leur viande chez les malades. Cependant, dans le grand dépotoir US 1043, quelle importance accorder aux 25 % d'infantiles et de juvéniles parmi les 19 individus au moins recensés ? Sans référentiel, il est impossible de se prononcer. De plus, le moment et la durée de formation sont les facteurs à cerner initialement dans une telle approche. En effet, d'après les témoignages que nous avons pu recueillir sur les pratiques anciennes, la grande majorité des agneaux et chevreaux naissent principalement en hiver dans le Sud de la France. Si la formation du dépotoir se déroule au cours du second semestre de l'année et qu'il reflète strictement les viandes fraîches disponibles alors, la proportion d'agneaux et de chevreaux sera bien moindre qu'au cours de la fin du premier semestre. D'après notre expérience locale, il nous semble que les âges aux décès des ovicaprins de l'US 1043, répondent aux nécessités d'une bonne tenue d'un troupeau polyvalent, c'est-à-dire l'élimination d'adultes de tous âges et d'une proportion d'infantiles et de juvéniles pour réguler l'état et le nombre de têtes du troupeau.

Une autre voie d'approche est la corpulence des animaux consommés, en particulier chez les bovins. Or, pour ce taxon, une base de données a été constituée, et les animaux de L'Auribelle-Basse peuvent y être comparés (fig. 6). Malheureusement cette base n'est pas encore assez étoffée pour interpréter les observations réalisées sur ce site au travers des dépotoirs. Dans les années 60 p.C. (US 1109), de très grands bovins sont présents, comparables à ceux rencontrés au même moment sur la *villa* de Perpignan/Le Petit Clos[45]. Plus tard, ceux de l'US 1043 sont en retrait, petits à moyens aussi par rapport à ceux des dépôts volumineux d'abandons de *dolia* de la *villa* voisine et contemporaine de Vareilles[46]. Le statut de L'Auribelle-Basse change-t-il en un siècle et demi ? Dans la première moitié du IIIe s., les grands animaux sont-ils réservés pour des abattages massifs dans des contextes d'exploitations de boucherie spécialisée où le boucher-maquignon privilégie le volume, situation que l'on retrouve aussi en ville ? À L'Auribelle-Basse officieraient alors des artisans plus soucieux de la qualité que de la quantité. D'aucuns préfèrent, dans une même population bovine, la viande des animaux plus petits car elle "a un grain plus fin, plus de sucs, ordinairement une meilleur saveur, et elle est mieux mélangée de graisse"[47].

Les pratiques de boucherie apparaissent aussi dans la technique de découpe. Ainsi celle dite "romaine", caractérisée par des emplacements quasi-systématiques de marques sur les os[48] et par l'emploi massif du couperet, s'observe sur certains os de bovins de L'Auribelle-Basse, notamment sur les scapulas. Cette découpe, très courante en ville, apparaît aussi dans la périphérie de l'agglomération de Clermont-l'Hérault/Peyre Plantade[49]. Au contraire, elle est absente des morceaux probablement désossés du dépôt de la *villa* du Petit Clos à Perpignan. Un recensement reste à effectuer pour saisir l'extension de la pratique de cette découpe "romaine" sur les sites de milieu rural.

En conclusion, la recherche d'indices statutaires sur le site de L'Auribelle-Basse à travers les vestiges fauniques démontre l'évidente nécessité de référentiels régionaux solidement bâtis qui

43- Forest et *al.* à paraître.
44- Forest 2005.
45- Forest 1999-2000.
46- Forest 2002.
47- Villeroy *c.* 1860.
48- Mauné et *al.* 1998.
49- Forest 2003.

établissent les tendances tout en conservant la diversité des cas de figures. Car les indices directement probants sont exceptionnels. Généralement ils peuvent être interprétés de plusieurs manières, sans que l'on puisse trancher en première instance pour l'une des possibilités. Leur confrontation permet parfois d'en éliminer certaines, cependant l'ambiguïté demeure parfois. Ainsi, à l'Auribelle-Basse, les deux plus grands dépotoirs étudiés ont un profil plutôt rural à cause de la prédominance des ruminants, mais ouvert puisque les coquillages marins y ont été jetés dans toute leur diversité. Les âges des animaux consommés semblent liés aux impératifs d'une gestion simple des troupeaux. Les animaux "sauvages", s'ils sont chassés, peuvent conforter cette impression d'autarcie relative fondée sur les espèces domestiques, mais peuvent tout aussi bien signaler une pratique d'activités considérées comme prestigieuses d'après la littérature antique. Et le raisonnement change s'il s'agit d'animaux en semi-captivité, puisque la possession d'un tel parc n'est pas l'apanage du commun des mortels. Enfin, les traces de boucherie sur les bovins indiquent qu'officie un boucher qui connaît la technique "romaine", donc un "professionnel", à moins que le site ne s'approvisionne sur un marché de gros voisin.

Les dépotoirs de L'Auribelle-Basse livrent donc, dans l'état actuel des recherches, des indices archéozoologiques discordants. Ruralité, urbanité, aisance, modestie se mélangent. La lecture n'en est que balbutiante faute d'outils de décryptage que fourniraient les référentiels régionaux. De plus, elle ne sera complète que lorsque la totalité des lots chrono-stratigraphiquement calés auront pu être traités. Car quelle réalité de l'occupation ancienne représente un dépotoir dit "homogène" (mais ponctuel et donc peut-être très spécifique) de quelque 2000 vestiges déterminés ? Est-il plus "vrai" qu'une série de 50 couches empilées sur une dizaine d'années, qui ne comptent chacune qu'une dizaine de restes identifiés, mais qui, cumulées, forment un lot de 500 restes ?

La vaisselle en verre

Cinq sites régionaux ont servi de référence pour une comparaison des effectifs de vaisselle en verre consommée sur une période couvrant le Ier s. et les premières décennies du IIIe s., soit entre 15/20 et 225/250. Deux de ces sites illustrent un contexte urbain : Le Clos de la Lombarde/secteur nord-est à Narbonne (Aude)[50] et l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade à Clermont-l'Hérault. Les sites ruraux sont représentés par l'établissement viticole et relais routier de Soumaltre à Aspiran[51] et par la *villa* de Vareilles à Paulhan. Le site de l'Auribelle-Basse[52], quant à lui, reste encore un vaste champ d'interrogation. Seuls les mobiliers phasés, dans une fourchette chronologique commune aux cinq sites, ont été pris en compte et quantifiés selon le même protocole.

Concernant la répartition des effectifs de vaisselle en verre, en fragments et en individus, sur chacun des sites (fig. 7), on observe que Vareilles et Soumaltre constituent un groupe caractérisé par des pourcentages, en NR comme en NMI, peu élevés. Ce groupe s'oppose à celui des sites urbains, qui présentent eux aussi une relative homogénéité et sur lesquels on consomme davantage de vaisselle en verre. L'établissement de l'Auribelle Basse apparaît particulièrement riche en fragments, ce qui le distingue des deux groupes précédents. Le pourcentage en NMI de 21,6 % incite à le rattacher à celui des occupations urbaines.

Si l'on choisit comme critère, sur ces mêmes sites, les fonctions des vases en verre (fig. 8), on note que les deux groupes précédents sont, dans une certaine mesure, encore visibles : leur distinction repose sur la fréquence de consommation des plats, assiettes et couvercles – soit de la vaisselle utilisée pour le service des mets solides – de moins de 5 % sur les sites ruraux, et en moyenne de 15 % sur les sites urbains.

D'autres indices, permettant de nous éclairer sur la fonction d'un site à partir du mobilier qui y est consommé, proviennent de la comparaison de la

50- Raux 2004a.
51- Raux 2004b.
52- Le mobilier en verre des sites de Peyre-Plantade, Vareilles et Auribelle Basse a été étudié par S. Raux, et reste inédit, mis à part le mobilier de la fosse FS1159 de L'Auribelle (Mauné *et al.* 2004, 423-425).

	Vareilles	Soumaltre	Auribelle B	Peyre Pl.	Narbonne	Total
	40 à 220	40 à 150-200	20 à 200	25 à 220	10 à 225	
%NR	6,2	5	42,5	24	22,3	100
%NMI	14	10,2	21,6	30,5	23,7	100

Fig. 7. Effectifs de la vaisselle en verre, par sites en %NR et %NMI.

	Vareilles	Soumaltre	Auribelle B	Peyre Pl.	Narbonne
période	40 à 220	40 à 150-200	20 à 200	25 à 220	10 à 225
vases à boire	47,2	73,8	63,8	45,2	52,3
contenants liquides	48,5	12,4	20	30,3	23
plats, assiettes couvercle	1,4	4,6	10	14,3	15,7
toilette, autres	2,9	9,2	6,2	10,2	9
Total	100	100	100	100	100

Fig. 8. Pourcentage en NMI des catégories fonctionnelles de la vaisselle en verre, par site.

part de la vaisselle en verre avec celle de la vaisselle en céramique et notamment la céramique fine. Sur le site de L'Auribelle-Basse, dans deux contextes du IIe s. particulièrement riches en mobilier, les vases en verre représentent 22,5 % en NMI du total de la vaisselle de table et 36% de la vaisselle fine dans la grande fosse dépotoir FS1159[53] ; ou encore 7,4 % en NMI de la vaisselle de table et 14,7 % de la vaisselle fine de la fosse FS1367. L'interprétation de ces fréquences très fortes n'est pas aisée. Par comparaison, dans des contextes équivalents du IIe s., les individus en verre constituent 6,8 % de la vaisselle et 9,4 % de la vaisselle fine dans le comblement de la fosse FS8074 à Peyre-Plantade[54]. À Vareilles, les pourcentages sont inférieurs à 5 % du total de la vaisselle.

Des anomalies liées à l'originalité de certains assemblages peuvent cependant prendre sens : ainsi à Soumaltre, pour la période 50/75, le nombre de vases en verre pour 1000 fragments de céramique est de 28. À la même période, dans la *villa* des Près-Bas à Loupian[55], il est de 4 pour 1000[56]. Cette surreprésentation à Soumaltre est due au mobilier issu du comblement de la fosse FS9003, qui contenait des coupes de type Isings 3 en abondance. Mise en parallèle avec le nombre également très important de vases à boire en sigillée, cette étonnante proportion est le reflet du fonctionnement de l'établissement comme auberge-relais à cette période.

Le petit mobilier

Les "petits objets" constituent une classe de mobilier très variée, puisqu'ils renvoient autant aux personnes (objets de parure et d'habillement) qu'au cadre de vie (ameublement, accessoires domestiques) et aux activités humaines (outils, instruments divers). Comparer deux sites à travers un tel prisme permet donc de mettre en évidence des caractéristiques essentielles de ces habitants, à travers leur population et leur fonction, tant économique que culturelle.

On a privilégié ici la confrontation des dossiers de Vareilles et de L'Auribelle. L'inventaire disponible à L'Auribelle fait apparaître 1075 objets divers, tous matériaux confondus ; quand il sera achevé, le catalogue des petits objets de Vareilles comptera beaucoup moins de numéros, environ la moitié. Cette première différence est difficilement exploitable, l'essentiel du mobilier provenant des dépotoirs, indépendamment de la surface fouillée. On notera tout de même que la surface fouillée à Vareilles atteint 2,5 ha, alors qu'elle n'est que de

53- Mauné et *al.* 2004, 423.
54- Rascalou 2006b.
55- Pellecuer 2000. Pour ce site, on ne dispose que des totaux des fragments de céramique par période. On a donc aligné sur le même type de comptage, les données de Soumaltre afin d'établir une comparaison valable.
56- Raux 2004b, 179.

6000 m² à L'Auribelle. Les objets sont donc nettement plus nombreux dans ce dernier établissement. Mais le comportement statistique d'un certain nombre de catégories est encore plus significatif ; nous donnerons ici trois exemples : la tabletterie, les lampes et les clés.

a/ Tabletterie et travail de l'os

La tabletterie romaine est reconnue depuis longtemps comme un phénomène plutôt urbain. Elle se développe de manière spectaculaire à partir d'Auguste, avec de nombreuses séries liées à la toilette et à l'ameublement intérieur. C'est donc une catégorie de mobilier qui pointe, pour l'essentiel, les classes sociales les plus aisées et des modes de vie romanisés. Dans la vallée de l'Hérault, les objets en os sont, de façon logique, principalement présents sur les *villae* et sur les habitats groupés, au détriment des établissements secondaires[57].

À Vareilles, l'inventaire des objets en os ne fait cependant apparaître que quinze objets, principalement des épingles et aiguilles, avec deux éléments de charnières et un médaillon importé, en bois de cerf. À L'Auribelle-Basse, l'inventaire des seuls objets finis compte soixante-dix-huit numéros, et touche naturellement des catégories plus variées. La différence principale, outre l'abondance des objets, tient à la présence sur le site d'un artisanat de l'os, attesté par plusieurs ensembles de rebuts (210 fragments au total) retrouvés dans des dépotoirs et remblais du IIe s. Cet atelier a produit essentiellement des aiguilles en os d'équidé ainsi que quelques jetons circulaires.

La faible quantité d'objets recueillis à Vareilles indique un usage réduit de la tabletterie, ou sans doute plus exactement un usage limité à certains occupants du site. Grâce à la présence de charnières, qui équipent des armoires et buffets fabriqués par des menuisiers ou ébénistes, il est tentant d'associer ces quelques objets aux propriétaires du domaine. La présence dans cette petite série d'un médaillon en bois de cerf, identifié comme un talisman de cavalier, vient renforcer une petite série de *militaria* qui, tous, renvoient également au domaine du harnachement.

À L'Auribelle, au contraire, la série d'objets retrouvée est clairement adossée à une production sur place, même si d'autres objets (les charnières et une pyxide d'un type apparemment particulier à la cité de Béziers, par exemple) semblent importés (fig. 9). S'il demeure difficile de séparer clairement les deux séries, les objets produits sur place relèvent de deux logiques : d'une part, ils fournissent l'outillage d'une activité textile incluant des travaux de couture (sans doute une production de vêtements) ; d'autre part, les jetons alimentent une activité qui peut être soit ludique (jeux de table) soit commerciale, puisque les *calculi* interviennent beaucoup dans les modes de comptage romains. Notons, en définitive, que le faciès se distingue nettement de celui de Vareilles, puisque la préoccupation économique est ici prépondérante.

b/ Les lampes

Dans le domaine des lampes, la comparaison entre Vareilles et L'Auribelle est encore plus spectaculaire. En incluant une lampe de type Esquilin que l'on peut rapporter aux plus anciens niveaux du site, la fouille de Vareilles n'a livré en tout et pour tout que 27 lampes. Ce chiffre étonnamment faible souligne la spécificité de l'éclairage artificiel aux premiers siècles de notre ère, et son usage probablement exclusif par la famille des propriétaires du domaine.

À L'Auribelle, en revanche, les lampes sont présentes partout et en quantité relativement abondante[58].

J. Bussière, qui les a étudiées, a répertorié les restes de 307 lampes pour une durée qui est approximativement la même que sur le site précédent (trois siècles).

Divers essais ont été tentés pour estimer la fréquence des lampes dans les sites : il faut naturellement pondérer les comptages de lampes par la durée de l'occupation, mais sans négliger les aspects taphonomiques qui peuvent affecter la conservation des documents. Pour s'insérer dans les méthodes de gestion documentaire qui se sont désormais imposées dans l'archéologie régionale, il faut en fait disposer de comptages de tessons non seulement pour les mêmes ensembles stratigraphiques,

57- Feugère & Prévot 2008.

58- Bussière à paraître.

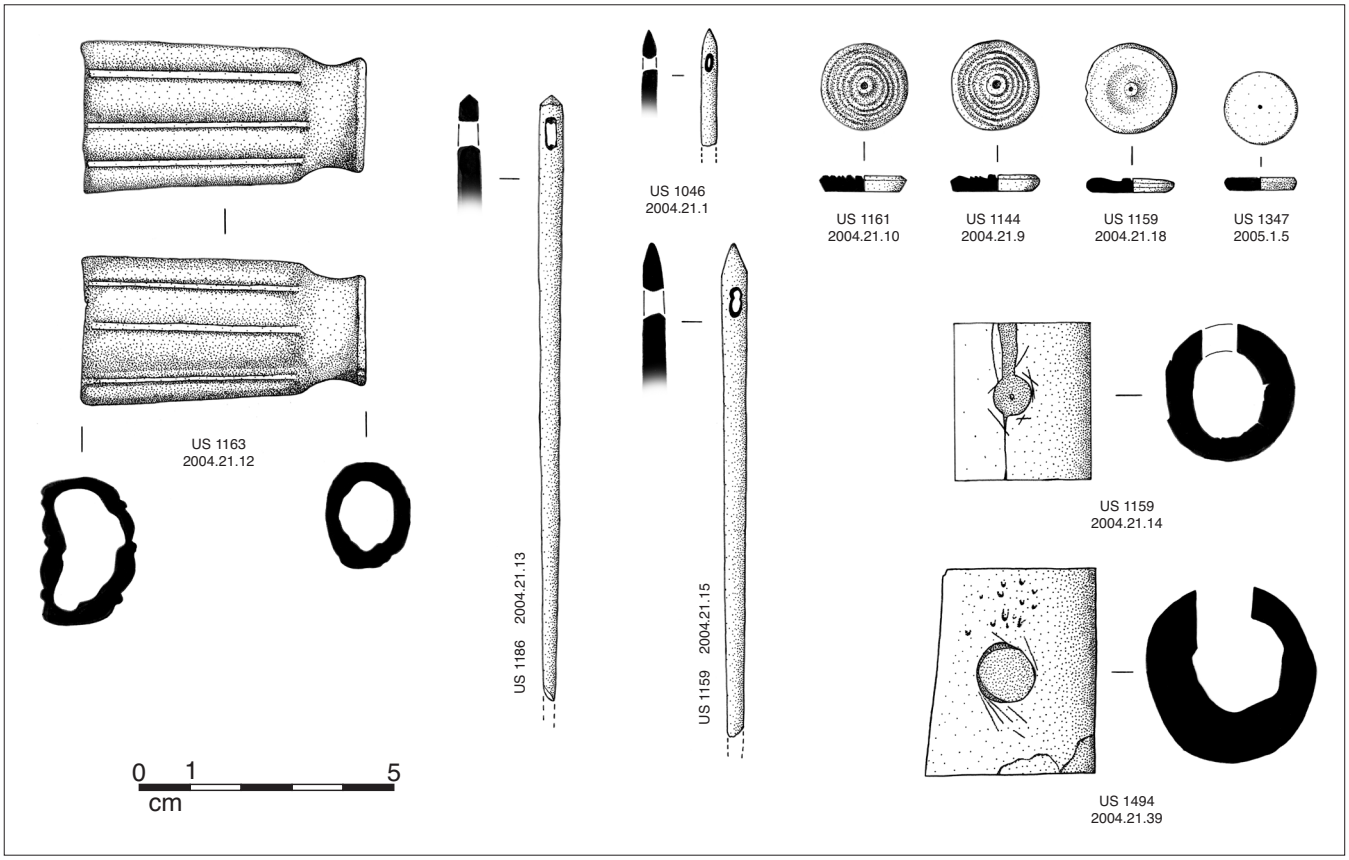

Fig. 9. Choix de petits objets en os travaillés (manche d'outil, aiguilles, jetons et charnières) du site de L'Auribelle-Basse à Pézenas (d'après Feugère & Prévot à paraître).

mais également pour l'ensemble des sites (puisque l'étude d'objets "rares", comme les lampes, doit également inclure les éléments retrouvés en contexte remanié ou même hors contexte) ; ce travail, déjà effectué pour les ensembles les plus importants, permet déjà de disposer d'ordres de grandeur intéressants : 60 000 tessons à l'Auribelle, moins de 30 000 à Vareilles. Ces chiffres débouchent sur les proportions de lampes suivantes : 0,9 lampes pour 1000 tessons à Vareilles, 5,1 pour 1000 à l'Auribelle, soit 5,4 fois plus de lampes à L'Auribelle qu'à Vareilles.

c/ Les clés

Dans l'Antiquité, les clés assurent deux fonctions distinctes : la fermeture de locaux et celle de meubles. Les maisons étant généralement mal closes et donc peu sûres, c'est le meuble fermé à clé, et principalement le coffre, qui permet de conserver en sécurité les biens les plus précieux. Les serrures les plus efficaces équipent donc des coffres et des coffrets. Des mécanismes beaucoup plus symboliques, du reste issus d'une tradition ancienne, peuvent servir à fermer des locaux que l'on veut simplement mettre à l'abri des chiens, porcs ou volailles.

Le type de clé le plus simple, un crochet recourbé avec lequel on manipule un pêne en bois (serrure dite "laconienne"), ne semble guère utilisé dans la

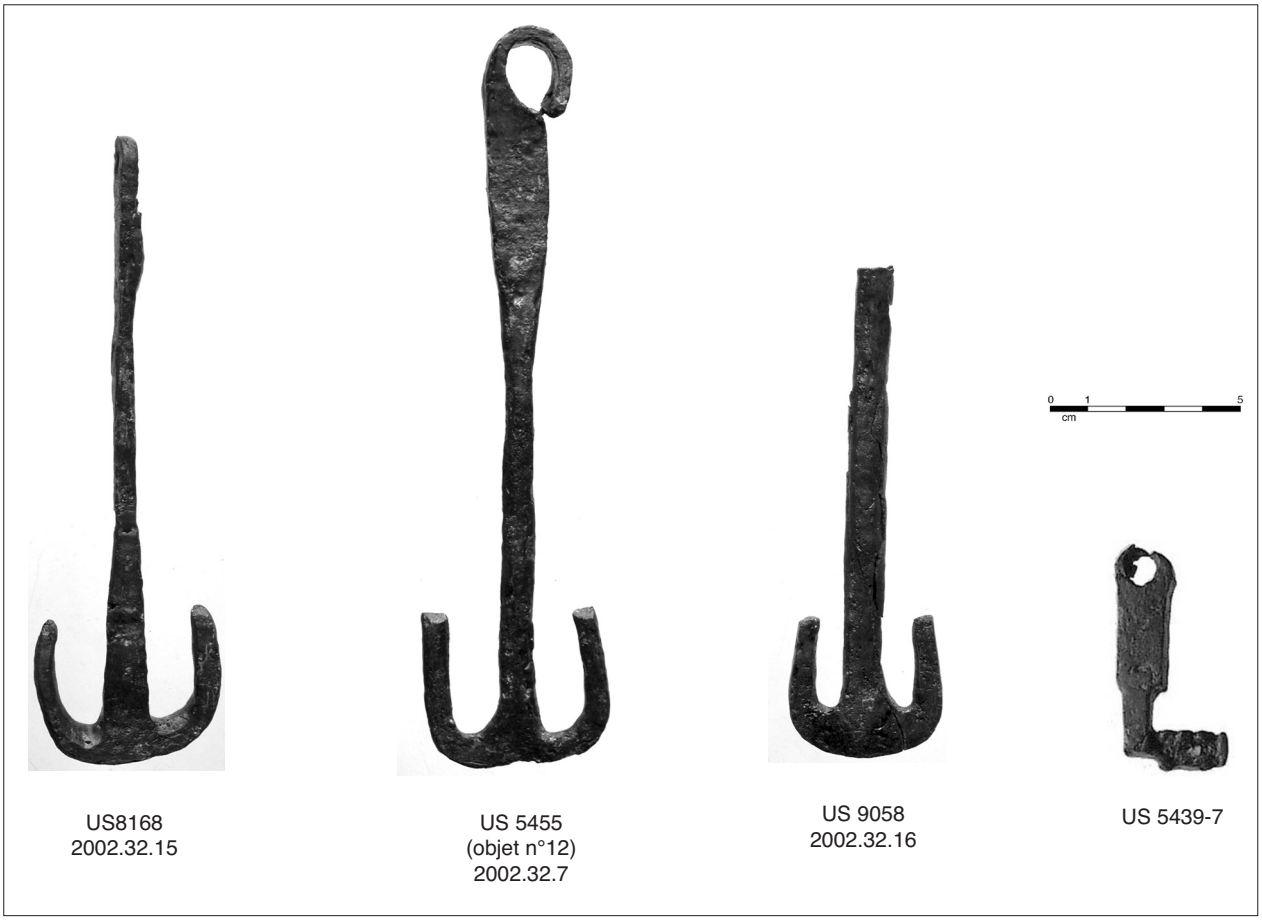

Fig. 10. Clés en fer, du type en ancre et à panneton complexe, de la *villa* de Vareilles à Paulhan.

région à l'époque romaine. Sa version légèrement évoluée est une clé en forme d'ancre, que l'on insère à l'horizontale avant de lui faire opérer un quart de tour, ce qui permet de manipuler le pêne : ce type de clé, indifférencié ou presque, peut être copié à volonté. Il n'a pas pour but d'interdire l'accès à une porte, mais seulement d'en réserver l'usage aux personnes autorisées. Des granges, chais ou encore resserres à outils pouvaient entrer dans cette catégorie.

Des cinq clés du site de Vareilles, trois appartiennent à la forme "en ancre" et deux disposent d'un panneton à combinaison (fig. 10). À L'Auribelle, les clés sont plus nombreuses mais presque toutes, au contraire, du type à panneton complexe (8 pour 1 seule en forme d'ancre). Tout concourt donc, ici aussi, à opposer les deux sites à travers ces deux types d'objets et, naturellement, les fonctions qui vont avec. La *pars rustica* d'une *villa* comme Vareilles comportant de nombreux bâtiments, on y retrouve en bonne logique les clés à usage agricole, alors que les clés de coffre ou de coffret ont pu servir à conserver les biens d'une personne assez aisée pour avoir quelque chose à protéger. À l'Auribelle, en revanche, cet usage est la règle, et la clé "agricole" l'exception, ce qui s'accorde bien avec l'absence avérée d'espaces de stockage.

Conclusion

La fouille exhaustive, sur des surfaces importantes et dans une micro-région bien individualisée, de plusieurs sites du Haut-Empire contemporains permet de disposer de plans complets qui illustrent l'existence d'une assez grande variété d'établissements. Les plans de deux grandes *villae* fouillées sur de vastes superficies renvoient de façon incontestable à des modèles domaniaux classiques.

La nouveauté semble venir de deux sites, La Madeleine et L'Auribelle qui, chacun de leur côté, échappent, nous semble-t-il, aux classifications habituelles. Le premier semble avoir une vocation agricole/vinicole affirmée : il semble s'agir d'un petit habitat groupé (un hameau) réunissant quelques maisons. Le second présente des installations variées, renvoyant à des activités de service, à de l'artisanat et semble avoir été fréquenté par une population nombreuse, socialement variée. Sans doute faudra-t-il élargir la fenêtre d'investigation pour mieux définir son environnement proche mais l'on pressent qu'il ne s'agit pas d'un simple établissement rural et en particulier d'une *villa*.

Les mobiliers exhumés de tous ces sites – plusieurs centaines de milliers d'artefacts de toute nature [59]– représentent à nos yeux un énorme potentiel scientifique à partir duquel il semble possible de caractériser, au sein d'une même base culturelle, des faciès différents, liés aux modes de consommation, aux origines sociales diverses et aux activités économiques de leurs occupants. Considérées individuellement, ces études n'ont bien évidemment qu'une faible pertinence – ce que personne ne conteste – et c'est bien leur confrontation les unes avec les autres, au sein d'un seul site, puis la comparaison avec d'autres dossiers qui permettent de faire apparaître certaines anomalies ou spécificités[60].

Bien des questions restent posées car ces données sont rarement univoques et peuvent même dans certains cas être contradictoires. Ainsi, au sein même d'une *villa* comme Vareilles, qui représente l'archétype du centre domanial du Haut-Empire, des différences de faciès peuvent apparaître selon que l'on se trouve à proximité de la *pars urbana* ou bien dans les communs. La prise en compte de la position des ensembles étudiés dans le plan du site constitue selon nous un paramètre important.

Le site parfait, où chaque phase d'occupation serait représentée par un volume de déchets/rejets égal en variété et en nombre, n'existe pas et c'est la raison pour laquelle nous pensons que le cadre micro-régional ou local constitue la seule alternative possible pour progresser dans cette voie de recherche. Un autre élément important concerne la contemporanéité indispensable des ensembles et des sites étudiés. Est-il utile de comparer des éléments non synchrones, parfois éloignés de plusieurs dizaines ou centaines de kilomètres ?

Examinées dans la diachronie, ces données révèlent aussi des empilements évolutifs de fonctions et peut-être aussi de statuts[61], qui tendent à nuancer largement les classifications opérées à partir des seules images planimétriques de surface. Doit-on, pour qualifier une *villa* occupée cinq siècles, n'utiliser que ce terme, finalement assez restrictif ? L'approche diachronique est certes indispensable, mais l'exploration préalable et approfondie des différentes phases qui constituent l'histoire des campagnes de Narbonnaise nous semble devoir être aujourd'hui privilégiée, notamment au travers d'études monographiques.

On voudrait simplement insister ici, encore une fois, sur le décalage qui semble exister entre des modélisations reposant sur des données de surface et leur traitement statistique, et des réalités complexes

59- Les objets sont souvent représentés sur les sites en quantités négligeables et font rarement le cas d'exploitations statistiques. Ils ont cependant une valeur qualitative et sémantique dont on ne saurait faire l'économie et peuvent traduire des natures d'occupation spécifiques. Le cas en a été ici bien démontré.

60- Le caractère discriminant de certains éléments précis – *dolium* et amphore – n'avait pas échappé aux coordinateurs d'Archaeomedes qui l'ont intégré dans le descripteur Activité (Act 1) pour définir un stockage spécialisé. Si l'amphore constitue, en prospection, un élément discriminant, il va sans dire qu'en fouille ce type de mobilier peut de fait révéler un certain nombre d'informations (approvisionnement, faciès de consommation, fonction de redistribution du site, etc...).

61- À propos des *villae* varroises, Ph. Leveau observe avec justesse que le statut de ces sites se modifie d'autant qu'ils sont occupés sur la longue période (Leveau 2002, 13).

que révèlent peu à peu les fouilles extensives et l'analyse de la documentation matérielle. Au-delà des questions de typologie, peut-on parler de hiérarchie, de réseaux, de fermes exploitées en faire-valoir direct, de liens de dépendance et de relations inter-sites sur des bases aussi fragiles ? Le travail des archéologues ne consiste pas à simplifier les choses mais bien à montrer leur épaisseur...

Bibliographie

Barberan, S. et H. Pomarèdes avec la coll. de Ph. Ecard et Y. Rigoir (2000) : "L'atelier de la Quintarié à Clermont-L'Hérault : un centre de production de DSP et de céramiques communes", *Actes du congrès de la SFECAG, Libourne, 1er-4 juin 2000,* Marseille, 401-424.

Bel, V. (2005) : *78 avenue Jean Jaurès à Nîmes (Gard). Enclos funéraires des Ier et IIe s. de n. è., en périphérie de l'agglomération nîmoise*, Document Final de Synthèse, INRAP, SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier.

Bermond, I. et Ch. Pellecuer (1997) : "Recherches sur l'occupation du sol dans la région de l'étang de Thau (Hérault). Apport à l'étude des villae et des campagnes de Narbonnaise", *RAN,* 30, 63-84.

Bermond, I. et H. Pomarèdes (2002) : "Évolution des centres de production et pôles de peuplement dans la vallée de l'Hérault. Les exemples d'Embonne (Agde) et Peyre Plantade (Clermont-l'Hérault)", in : Garmy & Leveau 2002, 241-258.

Bertoncello, F. (2002) : "*Villa-vicus*, de la forme de l'habitat aux réseaux de peuplement", in Garmy & Leveau 2002, 39-58.

Bertrand, I., dir. (2008) : *Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?,* Montagnac.

Bouet, A. et Fl. Verdin (2005) : *Territoires et paysages de l'Âge du Fer au Moyen-Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Mémoires 16, Bordeaux.

Brun, J.-P. (2005) : *Archéologie du vin et de l'huile en Gaule romaine*, Paris.

Brun, J.-P. et Laubenheimer F. (2001) : *La viticulture en Gaule*, dossier scientifique, *Gallia,* 58.

Brun, J.-P. et J.-L. Fiches (2007) : *Force hydraulique et machines à eau dans l'Antiquité romaine, Actes du colloque international du Pont du Gard, 20-22 septembre 2006*, Collection du Centre Jean Bérard, Naples.

Buffat, L. (2004) : *L'économie domaniale en Gaule Narbonnaise : les villae de la cité de Nîmes,* Thèse de IIIe cycle, Université Aix-Marseille I.

Buffat L. et Ch. Pellecuer avec des contributions de S. Mauné et H. Pomarèdes (2001) : "La viticulture antique en Languedoc-Roussillon", in : Brun & Laubenheimer 2001, 91-111.

Buffat, L., M. Christol, E. Pélaquier et H. Petitot (2002) : "Le problème d'interprétation des établissements ruraux de grande dimension. Quelques cas en Languedoc", in : Garmy & Leveau 2002, 199-239.

Bussière, J. (à paraître) : "Les lampes à huile de L'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault)", in *: Archéologie et Histoire de l'éclairage en Gaule, de la Préhistoire au début du Moyen-Age, 2e table-ronde internationale ILA, Millau (Aveyron, France), 22-24 mars 2007*.

Christol, M. et St. Mauné (2003) : "Une inscription sur bronze trouvée dans l'établissement gallo-romain de l'Auribelle-Basse à Pézenas (Hérault)", *Gallia,* 60, 369-382.

Clavel, M. (1970) : *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris.

Clavel-Levêque, M. et A. Vignot (1998) : *Cité et Territoire II. Colloque européen. Béziers, 24-26 octobre 1997*, Paris.

Combarnous, G. (1961) : "Trois domaines gallo-romains autour de Clermont-l'Hérault", *Actes du 86e Congrès National des Sociétés Savantes*, Montpellier, 117-128.

Favory, F. et S. van Der Leeuw (1998) : "Archaéomedes, la dynamique spatio-temporelle de l'habitat antique dans la basse vallée du Rhône : bilan et perspectives", *RAN,* 31, 257-298.

Favory, F., J.-L. Fiches et Cl. Raynaud (1998) : "La dynamique de l'habitat gallo-romain dans la basse vallée du Rhône", in : *collectif Archéomedes, Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône,* Paris, 73-116.

Feugère, M. et St. Mauné (2005) : "Les *signacula* de bronze en Gaule Narbonnaise", *RAN,* 38, 437-458.

Feugère, M. et Ph. Prévot (2008) : "Les matières dures animales (os, bois de cerf et ivoire) dans la vallée de l'Hérault : production et consommation", in : Bertrand 2008, 231-268.

Fiches, J.-L. (2002) : *Les agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, vol. II, MAM 14, Lattes.

Forest, V. (1999-2000) : "Étude archéozoologique de l'us 2057 du silo SI 2050", in : Kotarba 1999-2000, 65-78.

— (2002) : "Étude archéozoologique. Vareilles - Paulhan (Hérault). (30 av. J.-C.-220 ap. J.-C.)", in Mauné, dir. à paraître.

— (2005) : "L'étude archéo-zoologique : ostéologie, conchyliologie", in : Bel 2006, 61-66.

Forest, V. et M. Cheylan (2003) : "Études archéozoologiques : Ostéologie et conchyliologie. Site de Peyre Plantade - Clermont-l'Hérault (Hérault) (Ier s.av. J.-C. - VIe s. ap. J.-C.)", in : Pomarèdes en cours.

Forest, V. et I. Rodet-Belarbi (2000) : "Ostéométrie et morphologie des bovins médiévaux et modernes en France méridionale", in : Marandet, dir. 2000, 27-91.

Forest, V. et V. Fabre (à paraître) : "Étude ostéologique : homme et animaux. Clos de La Lombarde/puits III - Narbonne (Aude). (fin IIe - IIIe s. ap. J.-C.)", in : Sabrié à paraître.

Garmy, P. (2002) : "Villa-*vicus* : une question d'espace ?", in : Garmy & Leveau 2002, 27-37.

Garmy, P. et Ph. Leveau (2002) : *Villa et vicus en Gaule Narbonnaise, RAN,* 35, p. 1-319.

Genin, M. et St. Mauné (2006) : "Un lot de céramiques daté des années 90/110 ap. J.-C. L'ensemble 9058 de la *villa* de Vareilles (Paulhan, Hérault ; Fouilles A75)", in : Mauné & Genin, dir. 2006, 101-120.

Genin, M. et P. Rascalou (2004) : "Un ensemble homogène du milieu du Ier s. ap. J.-C. : le matériel de la fosse 9003", in : Thernot *et al*. 2004, 133-168.

Genty, P.-Y. et St. Mauné (2006) : "Un dépotoir de la première moitié du IIe s. dans la *villa* de St-Bézard (Aspiran, Hérault)", in : Mauné & Genin, dir. 2006,163-182.

Ginouvez, O. et St. Mauné (1996) : "L'officine de Soumaltre à Aspiran (Hérault) : observations sur les structures artisanales et les productions", *Actes du congrès international de la SFECAG, Dijon, 16-19 mai 1996,* Marseille, 313-330.

Kotarba, J. (1999-2000) : *Perpignan - Le Petit Clos. Nouvelle campagne sur un vaste établissement du Haut Empire*, Document Final de Synthèse, Montpellier, inédit.

Labruna, L. et R. Pierobon (2003) : *Paesaggio e utilizzazione della terra : diritto, economia, società*, in *: Actes du colloque international de Naples, 26-27 febbraio 1999*, *Index*.

Leeuw van der, S., F. Favory et J.-L. Fiches, dir. (2003) : *Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Études multiséculaires sur la vallée du Rhône dans le programme Archeomedes*, CRA-Monographie 27, Paris.

Laubenheimer, F. (2001) : *20 ans de recherches à Sallèles d'Aude, Actes du colloque international de Sallèles d'Aude*, *27 et 28 septembre 1996*, Paris.

Lepetz, S. et V. Matterne (2003) : *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes gallo-romaines. Matières premières et produits transformés, Actes du VIe colloque international d'AGER, Compiègne, 5-7 juin 2002, Revue Archéologique de Picardie*, 1-2.

Lescure, J. (à paraître) : *Un ensemble céramique de la seconde moitié du IIIe s. dans la villa de St-Bézard à Aspiran (Hérault)*.

Leveau, Ph. (2002) : "Les incertitudes du terme *villa* et la question du *vicus* en Gaule Narbonnaise", in : Garmy & Leveau 2002, 5-26.

Leveau, Ph. et P. Garmy (2002) : "La *villa* et le *vicus*. Formes de l'habitat et exploitation domaniale", in : Garmy & Leveau 2002, 313-320.

Marandet, M.-C., dir. (2000) : *L'homme et l'animal dans les sociétés méditerranéennes, Actes des 4e journée d'études du Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes*, Perpignan.

Mauné, St. (1996) : "Nouvelles données sur la céramique «brune orangée biterroise" (BOB) : l'atelier des Demoiselles à Tourbes (Hérault)", *Actes du congrès international de la SFECAG, Dijon, 16-19 mai 1996*, Marseille, 395-407.

— (1997) : "Un lot de céramiques augustéennes à Sept-Fonts (St-Pons de Mauchiens, Hérault)", *Actes du Congrès international de la SFECAG, Le Mans, 8-11 mai 1997*, Marseille, 457-480.

— (1998a) : *Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), IIe s. av.-VIe s. ap. J.-C.,* Archéol. et Histoire romaine 13, Montagnac.

— (1998b) : "Nouvelles catégories céramiques de l'Antiquité en Biterrois. 2- La céramique commune réductrice du Languedoc Occidental (Ve-VIe s. ap. J.-C.)", *Études Héraultaises*, 28-29, 9-15.

— (2001) : "Les ateliers de potiers d'Aspiran. Nouvelles données et perspectives", in : Laubenheimer 2001, 159-194.

— (2003a) : "La *villa* gallo-romaine de Vareilles à Paulhan (Hérault, fouille A75) : un centre domanial du Haut-Empire spécialisé dans la viticulture ?", in : Lepetz & Matterne 2003, 309-337.

— (2003b) : "Paysage et usages du sol dans la région de Béziers (Gaule Narbonnaise) entre le Ier s. av. J.-C. et le IIIe s. ap. J.-C.", in : Labruna & Pierobon 2003, 250-294.

— (2007) : "Le statut et la place des ateliers de potiers dans les campagnes de Gaule Narbonnaise durant le Haut-Empire. L'exemple de la moyenne vallée de l'Hérault", in : Tremoleda & Castanyer 2007, 151-183.

— (à paraître) : "L'importance de la période augustéenne dans l'histoire des campagnes de la vallée de l'Hérault", *Dialogues d'Histoire Ancienne*.

—, dir. (à paraître) : *La villa gallo-romaine de Vareilles à Paulhan (Hérault). Transformations et évolution d'un centre domanial de Gaule Narbonnaise entre la fin du IIe s. av. J.-C. et le début du IIIe s. ap. J.-C. (fouille A75 1999-2000/fouille programmée 2002)*, Montagnac.

Mauné, St. et M. Genin, dir. (2006) : *Du Rhône aux Pyrénées. Aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise (fin Ier s. av.-VIe s. ap. J.-C.)*, Montagnac.

Mauné, St., C. Sanchez, V. Forest, L. Chabal et A. Bouchette (1998) : "L'établissement rural des Jurièires Basses à Puissalicon (Hérault). Ier s. - VIe s. ap. J.-C. Contribution à l'Histoire des Campagnes de la Cité de Béziers dans l'Antiquité", in : Clavel-Levêque & Vignot 1998, 74-121.

Mauné, St., S. Silvereano, M. Feugère, J. Bussière, S. Raux, V. Forest, J. Lescure et C. Sanchez (2004) : "Les poubelles de *Titus Iulius Paternus* à L'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault) ? Étude d'un dépotoir des années 140-170 ap. J.-C.", *Actes du congrès international de la SFECAG, Vallauris, mai 2004*, Marseille, 403-430.

Mauné, St., R. Bourgaut, J. Lescure, Ch. Carrato et C. Santran (2006a) : "Nouvelles données sur les productions céramiques de l'atelier de Dourbie à Aspiran (Hérault) (première moitié du

Ier s. ap. J.-C.)", *Actes du Congrès International de la SFECAG, Pézenas, 25-28 mai 2006*, Marseille, 157-188.

Mauné, St., M. Feugère, V. Forest et † F. Brien-Poitevin (2006b) : "Consommation et approvisionnement culinaires dans la région de Béziers au IIIe s. : l'exemple de la *villa* de Lieussac (Montagnac, Hérault)", in : Mauné & Genin 2006, 201-226.

Mauné, St., R. Bourgaut et J.-L. Paillet avec la coll. de S. Longepierre et G. Marchand (2007) : "Un moulin hydraulique du IIe s. ap. J.-C. dans l'établissement de L'Auribelle-Basse (Pézenas, Hérault)", in : Brun & Fiches 2007, 115-148 .

Mauné, St. et M. Feugère (1999) : "Les niveaux du VIe s. sur la *villa* de Lieussac (Montagnac, Hérault, France). Contribution à l'étude du mobilier céramique et métallique du début du haut Moyen-Age languedocien", *Archäologisches Korrespondenzblatt*, Mainz, 377-394.

Mauné, St. et M. Genin avec la coll. de P. Rascalou (2006) : "Un ensemble céramique du premier tiers du IIe s. ap. J.-C. dans un puits de l'établissement rural de Soumaltre (Aspiran, Hérault ; Fouilles A75)", in : Mauné & Genin, dir. 2006 , 121-143.

Olive, Ch. (1989) : "Une installation de pressurage en Lodévois à Peret et son abandon dans la deuxième moitié du IIe s. ap. J.-C.", *DAM,* 12, 223-244.

— (1993) : Péret, "La Combe de Fignols", in : Pellecuer, dir 1993.

Ouzoulias, P. (2005) : *L'économie agraire de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques,* thèse de IIIe cycle, Université de Franche-Comté, Besançon.

Pellecuer, Ch. (2000) : *La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude des villae et de l'économie domaniale en Narbonnaise*, thèse de IIIe cycle, Aix-en-Provence.

— (2005) : "Les territoires de la *villa* et de l'agglomération : quelques réflexions à propos de la Narbonnaise occidentale", in : Bouet & Verdin 2005, 101-110.

—, dir. (1993) : *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise,* t. 1, Valbonne 1993.

Pomarèdes, H., S. Barberan, L. Fabre, Y. Rigoir et coll. (2005) : *La Quintarié (Clermont-L'Hérault). Établissement agricole et viticole, ateliers de céramiques paléocgréteinnes (DSP) (Ier-VIe s. ap. J.-C.)*, Montagnac.

Pomarèdes, H., (en cours) : *L'agglomération secondaire antique de Peyre-Plantade (Hérault, fouille A75 2000),* Document Final de Synthèse en cours, INRAP, SRA Languedoc-Roussillon, Montpellier.

Rascalou, P. (2000) : "Deux ensembles de céramiques de la période Claude-Néron en moyenne vallée de l'Hérault. Observations sur la distribution des amphores à Peyre-Plantade (Clermont-l'Hérault) et Soumaltre (Aspiran)", *Actes du congrès de la SFECAG, Libourne, 1er-4 juin 2000,* Marseille, 233-242.

— (2006a) : "Ensembles céramiques augustéens de l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade (Clermont-L'Hérault)", in : Mauné & Genin 2006, p. 65-82.

— (2006b) : "Deux lots de céramiques de la première moitié du IIe s. ap. J.-C. provenant de l'agglomération secondaire de Peyre-Plantade (Clermont-L'Hérault)", in : Mauné & Genin 2006, 145-161.

— (2006c) : "Deux établissements antiques en Lodévois, confrontation du mobilier céramique des sites de Peyre-Plantade et de la Madeleine (Clermont-L'Hérault) et comparaisons diachroniques régionales (IIe s. av.-IIe s. ap. J.-C.)", *Actes du Congrès International de la SFECAG, Pézenas, 25-28 mai 2006*, Marseille, 101-136.

Raux, S. (2004a) : "Le mobilier en verre", in : Sabrié 2004, 183-204.

— (2004b) : "La vaisselle en verre", in : Thernot *et al.*, dir. 2004, 173-180.

Raynaud, Cl. (1990) : *Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault). La fouille du quartier ouest (1981-1983)*, Paris.

— (2002) : "Lunel-Viel (Hérault)", in : Fiches 2002, 558-571.

Rigoir, Y. (2006) : "Étude de lots de DSP de la moyenne vallée de l'Hérault (fin IVe-VIe s. ap. J.-C.)", in : Mauné & Genin 2006, 257-285.

Rousselle, A. (2004) : "À propos des graffites de Peyrestortes", *in : Bulletin de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales*, 19, 75-78.

Sabrié, R. et M. Sabrié (2004) : *Le clos de la Lombarde à Narbonne. Espaces publics et privés du secteur nord-est*, Montagnac.

Sabrié, R. (à paraître) : *Le Clos de la Lombarde à Narbonne. Un espace privé : la Domus III*, RAN Suppl.

Thernot, R., V. Bel et S. Mauné, dir. (2004) : *L'établissement rural antique de Soumaltre (Aspiran, Hérault, Fouilles A75). Ferme, auberge, nécropole et atelier de potiers en bordure de la voie Cessero-Condatomagus (Ier-IIe s. ap. J.-C.)*, Montagnac.

Tremoleda, J. et P. Castanyer (2007) : *El Mon rural d'època romana, Tallers ceràmics i produccio agricola, Actes de la table-ronde internationale de Banyolas, 11 novembre 2006,* Girona.

Villeroy, F. (*c.* 1860) : *L'éleveur de bêtes à cornes*, Librairie Agricole de la Maison Rustique, Paris, 2e édition.